



## COMMUNIQUÉ DE LA CGTR

### **Vie Chère dans les Outre-mer : LA CGTR EXIGE DES MESURES IMMEDIATES POUR LES TRAVAILLEURS REUNIONNAIS**

La CGTR a participé, le 29 avril 2026 au siège de la CGT à Montreuil, à une conférence de presse consacrée à la vie chère dans les territoires d'Outre-mer, aux côtés de Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT, ainsi que des organisations CGT de Mayotte et de Martinique.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche commune des organisations CGT des pays d'Outre-mer. Malgré des réalités différentes selon les territoires, un même constat s'impose : la vie chère n'est pas un accident, c'est un système.

À La Réunion, cette vie chère ne se limite pas au panier alimentaire. Elle touche les salaires, l'emploi, le logement, les transports, la continuité territoriale, les services publics, les conventions collectives, les aides publiques et les marges des grands groupes.

Pour la CGTR, l'insularité, l'éloignement ou le coût du fret ne peuvent pas tout justifier. Ils ne peuvent pas servir d'excuse permanente à des prix durablement élevés, à des salaires trop faibles, à des marges opaques et à des aides publiques sans véritables contreparties sociales.

La première injustice commence sur la fiche de paie.

**À La Réunion, les revenus restent trop faibles** alors que les prix demeurent beaucoup plus élevés : le salaire médian est de 1 780 euros nets, contre 2 190 euros dans l'Hexagone, et se nourrir coûte 37 % plus cher. Autrement dit, les Réunionnais paient plus cher avec des revenus plus faibles. Cette injustice se prolonge dans les retraites : des salaires plus bas entraînent mécaniquement des pensions plus faibles.

**La CGTR revendique une augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des retraites et des bourses étudiantes.** Ce n'est pas une revendication de confort : c'est une revendication de dignité.

**La vie chère, c'est aussi l'emploi.** À La Réunion, le chômage touche 17 % de la population active, soit deux à trois fois le niveau de l'Hexagone. Les difficultés de retour pour les Réunionnais formés dans l'Hexagone, les discriminations à l'embauche et la sous-reconnaissance des parcours locaux alimentent un modèle profondément injuste : 67 % des Réunionnais diplômés dans l'Hexagone trouvent du travail à La Réunion, contre seulement 25 % des diplômés locaux. La CGTR revendique donc un droit effectif au retour pour les jeunes Réunionnais formés ailleurs.

La CGTR a également porté une revendication centrale : **l'application pleine et entière des conventions collectives nationales à La Réunion.** Trop de salariés réunionnais disposent encore de moins de garanties, de protections et de reconnaissance que des salariés exerçant le même métier dans l'Hexagone. Pour la CGTR, il ne peut y avoir de République sociale à deux vitesses : à travail égal, droits égaux. À qualification égale, reconnaissance égale.

**La vie chère, c'est aussi le logement.** Avec plus de 50 000 demandes de logement en attente, une production insuffisante de logements et des milliers de personnes mal logées, le logement devient une machine à fabriquer de la précarité et de la vie chère.

**La vie chère, c'est encore le transport.** À La Réunion, beaucoup de familles n'ont pas d'autre choix que la voiture. Achat, assurance, entretien, carburant : se déplacer pèse lourdement sur le budget des ménages.





La continuité territoriale illustre elle aussi cette inégalité de traitement. La Corse bénéficie de 187 millions d'euros par an, tandis que l'ensemble des Outremer doit se partager seulement 76,8 millions d'euros. Pour les Réunionnais, se déplacer vers l'Hexagone n'est pourtant pas un privilège : c'est souvent une nécessité pour se former, se soigner, travailler ou maintenir les liens familiaux.

Enfin, la CGTR exige que la question des marges soit réellement mise sur la table. L'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus doit traiter pleinement des prix, mais aussi des marges et des revenus. Les grands groupes qui occupent une place déterminante dans l'importation, la logistique, la distribution et la formation des prix doivent accepter une transparence à la hauteur de leur poids économique. 80 % des biens consommés localement sont importés. Ceux qui contrôlent l'importation, les centrales d'achat, la logistique et la distribution contrôlent donc une partie déterminante du pouvoir d'achat des familles réunionnaises.

Face à cette situation, la CGTR porte des revendications claires et immédiates :

- Une augmentation immédiate de 200 euros des salaires, retraites, minima sociaux et bourses étudiantes ;
- L'application pleine et entière des Conventions Collectives Nationales à La Réunion ;
- Un contrôle réel de l'État et des sanctions contre les employeurs qui contournent les droits ;
- Un droit effectif au retour pour les jeunes Réunionnais formés ailleurs ;
- Une véritable politique du logement face aux plus de 50 000 demandes en attente ;
- Une continuité territoriale renforcée et plus juste ;
- La transparence sur les marges des grands groupes ;
- Un OPMR doté de véritables pouvoirs ;
- Une révision du bouclier qualité-prix.

Pour la CGTR, on ne combattra pas la vie chère avec une seule mesure isolée. La réponse doit être globale : par les salaires, par les droits, par les services publics, par la transparence, par le contrôle des marges et par le rapport de force.

La vie chère n'est pas une fatalité. Elle est le produit d'un système. Et ce système doit être combattu.

Saint-Denis, le 07 mai 2026

**Le Secrétaire Général de la CGTR**

**Mr Jacky BALMINE**

**CONFEDERATION GENERALE  
DU TRAVAIL DE LA REUNION**  
144 Rue du Général de Gaulle BP 80829  
97476 Saint-Denis Cedex  
Tél:0262909340  
Courriel : [secretariatdedirection@lacgtr.re](mailto:secretariatdedirection@lacgtr.re) /  
[cgtreunion@wanadoo.fr](mailto:cgtreunion@wanadoo.fr)

